



Ouagadougou, le 12 OCT 2021

N°2021 -

/MESRSI/SG/CIOSPB/DAAF

11/060

## COMMUNIQUE

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MESRSI) a l'honneur de porter à la connaissance des **étudiants des universités publiques d'Afrique et des universités publiques hors d'Afrique** candidats à la **bourse intermédiaire** au titre de l'année académique **2021-2022**, qu'ils peuvent soumettre leur dossier de demande de bourse nationale sur la plateforme **CAMPUS FASO** à travers le lien suivant : [www.campusfaso.bf](http://www.campusfaso.bf).

Pour la procédure, une fois sur la plateforme :

- créer un compte **INE (Identifiant National d'Etudiant)** avec un mot de passe ;
- puis se connecter ;
- ensuite cliquer sur la rubrique bourse pour commencer à soumettre le dossier de candidature.

Le nombre de bourses disponibles est de **dix (10)** :

- cycle licence : **cinq (05)**
- cycle master : **trois (03)**
- cycle ingénieur: **deux (02)**

### i- Modalités et conditions d'éligibilité

Peuvent faire acte de candidature, les étudiants Burkinabè **inscrits dans lesdits établissements** et remplissant les conditions suivantes :

- être de nationalité burkinabè ;
- avoir une moyenne annuelle supérieure ou égale à 12,50/20 aux examens de fin d'année ;
- n'avoir pas redoublé plus d'une fois dans le cycle ;
- être dans la limite d'âge pour les niveaux de formation suivants :
  - **Cycle Licence**
    - être âgé de 23 ans au plus au 31 décembre 2021 pour la 2<sup>ème</sup> année ;
    - être âgé de 25 ans au plus au 31 décembre 2021 pour la 3<sup>ème</sup> année

- **Cycle Master**
  - être âgé de 28 ans au plus au 31 décembre 2021 pour la 2<sup>ème</sup> année.
- **Cycle Ingénieur**
  - être âgé de 28 ans au plus au 31 décembre 2021 pour la 2<sup>ème</sup> année ;
  - être âgé de 29 ans au plus au 31 décembre 2021 pour la 3<sup>ème</sup> année.

**Cas spécifique des études en sciences de la santé (médecine, pharmacie et chirurgie dentaire) :**

- être âgé de 26 ans au plus au 31 décembre 2021 pour la 4<sup>ème</sup> année ;
- être âgé de 27 ans au plus au 31 décembre 2021 plus pour la 5<sup>ème</sup> année.

**II- Composition du dossier**

Le dossier de candidature à joindre sur la plateforme doit comporter les pièces suivantes :

- une fiche à télécharger sur la plateforme CAMPUS FASO et dûment remplie ;
- un extrait d'acte de naissance ;
- un certificat de nationalité burkinabè ;
- un document indiquant le coût de la formation.
- une photocopie légalisée du diplôme du baccalauréat pour les candidats à la bourse intermédiaire du cycle licence et d'ingénieur ;
- une photocopie légalisée du diplôme de la licence pour les candidats à la bourse intermédiaire du cycle master ;
- une photocopie légalisée des relevés de notes de la dernière année académique (2020-2021) ;
- une attestation d'inscription de la nouvelle année académique (2021-2022) ;
- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae.

Les dossiers peuvent être soumis en ligne du **14 au 28 octobre 2021 jusqu'à 23h59 mn** sur le site : <https://campusfaso.bf/> dans la rubrique bourse.

**NB :**

- ***tout dossier incomplet est irrecevable.***
- ***les candidats ayant des inscriptions dans les établissements d'accueil privés ne sont pas éligibles.***

P/le Ministre et par délégation,  
Le Secrétaire général



**Pr Mahamadou SAWADOGO**  
Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques